



Durée : 2 journées
(14 heures)

Pré requis : Maîtrise orale et écrite de la langue française. Habilitation sécurité niveau 1 en cours de validité

Méthode pédagogique

- ✓ Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.
- ✓ Echange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité de l'analyse des risques notamment dans le cadre de l'interactivité.
- ✓ Mise en situation à travers des cas concrets vécus par les stagiaires.
- ✓ Mise en situation à l'aide d'une étude de cas afin que les stagiaires mettent en pratique les principes de l'analyse des risques.

Formation Habilitation Sécurité Niveau 2 Formation initiale (A.N.F.A.S.)

Personnes concernées

- ✓ Toute personne responsable de l'exécution d'un travail sur un site adhérent à la démarche.

Objectif

- ✓ Prendre conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur un site industriel,
- ✓ Comprendre le cadre réglementaire, les obligations du chef de chantier dans le cadre de la coactivité, et les responsabilités civiles et pénales,
- ✓ Savoir réaliser une évaluation des risques en situation de coactivité, et participer à l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées,
- ✓ Savoir faire appliquer les procédures de prévention et de protection,
- ✓ Acquérir une culture sécurité.

Parcours pédagogique

1 – Préambule

- ❖ Nécessité de la formation pour accéder aux sites et spécificité de la formation Niveau 2 par rapport au niveau 1,
- ❖ Discussion collective sur les acquis du Niveau 1 et sur les risques métiers des stagiaires,
- ❖ Organisation pratique de la formation

Nota : une étude de cas sert de « fil rouge » au travers de la formation et permet de présenter les différents sujets.

2 – Contexte et enjeux de la sécurité.

L'accident du travail et la maladie professionnelle :

- ❖ Les définitions – Les statistiques récentes
- ❖ Les origines des accidents du travail
- ❖ L'analyse d'accident et sa nécessité
- ❖ Les conséquences humaines, matérielles et économiques

Le contexte réglementaire :

- ❖ Les principes généraux de la prévention
- ❖ L'évaluation des risques et le document unique
- ❖ La réglementation relative à l'intervention des EE
- ❖ Les différences entre le PPSPS et le plan de prévention



Durée : 2 journées
(14 heures)

Moyens pédagogiques

Matériel de démonstration comprenant : équipements de protection individuelle, appareils de mesures et extincteurs.

Documentation utilisée couramment dans les principales entreprises de la région.

Supports vidéo,

1 mémento Sécurité N1 N2 ANFAS.

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

Formation Habilitation Sécurité Niveau 2 Formation initiale (A.N.F.A.S.)

La responsabilité pénale :

- ❖ La responsabilité en fonction des niveaux hiérarchiques
- ❖ La délégation de pouvoirs –
- ❖ Les principaux délits – Les sanctions – Les jurisprudences

Les acteurs internes et externes de la sécurité .

3 – Rôle et mission du titulaire de l'habilitation Niveau 2

- ❖ Identifier son ou ses interlocuteurs,
- ❖ Préparer et organiser le travail :
L'inspection commune préalable – Le Plan de Prévention - Les autorisations de travail et permis associés – Les consignes et modes opératoires,
- ❖ Communiquer et expliquer aux intervenants les autorisations, documents de travail et modes opératoires,
- ❖ Vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention des EU et EE
- ❖ Etre réactif face à une situation de travail dégradée.

4 – En pratique...

- ❖ Identification des risques et des moyens de prévention,
- ❖ Exposition d'une méthodologie d'analyse de risques,
- ❖ Réalisation d'une évaluation des risques complète

Nota : Les différentes familles de risques, les moyens de prévention et de protection associés (du programme N1) sont revus au travers d'une étude de cas.

5 – Conclusion

- ❖ L'importance du rôle d'encadrement du titulaire de l'habilitation sécurité Niveau 2 et de son implication dans l'évaluation des risques.
- ❖ Le devoir d'exemplarité, l'importance du comportement individuel et du savoir être.

6 – Test d'évaluation et bilan

Modalités d'évaluation : Test 10 QCM et 10 questions ouvertes

Attestation de formation délivrée en fin de formation